



Le divorce et gardes enfants

Par **nardot**, le **11/06/2009** à **15:20**

Bonjour,
Mon mari souhaite divorcer. Il n'aurait pas de relation avec une autre personne, "seulement" plus de sentiment pour moi. Durant 3 ans je l'ai suivi dans ces déplacements professionnels et je n'ai pas pu retravaillé. De mon côté, je l'aime, mais suite à cette annonce, j'ai décidé de partir sur Lyon pour retrouver un cadre + dynamique d'emploi que celui du var et assurer ainsi les ressources pour nos 2 enfants. Je compte partir avec les enfants. La procédure de divorce n'est pas enclencher. Est-ce que mon mari peut m'accuser du fait que c'est moi qui ait quitter le foyer conjugal et dans ces conditions demander la garde des enfants ?
En vous remerciant.
Mme Nardot